

en prenons bonne note, et que je les transmettrai au ministre responsable.

* * *

LA CONSTITUTION

DÉPÔT D'UNE PÉTITION D'ÉTUDIANTS APPUYANT LE PROJET DE RAPATRIEMENT ET DE MODIFICATION

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau de la Chambre le cinquième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition présentée par l'honorable député de Laval (M. Roy), et qu'il constate qu'elle est conforme aux exigences du Règlement quant à sa forme.

* * *

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. NOWLAN—LES MESURES DE SÉCURITÉ SUR LA COLLINE DU PARLEMENT

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, je soulève la question de privilège. Normalement j'aurais envoyé une lettre pour obtenir un éclaircissement. Mais considérant tout ce qui vient de se passer ce matin et qui, depuis les années que je suis à la Chambre des communes, n'était jamais arrivé, il importe dans l'intérêt de tous les députés de tirer la chose au clair illico, parce qu'elle a failli se reproduire à midi.

Je regrette que le premier ministre (M. Trudeau) ne soit pas là, et c'est dommage. Toutefois, je suis sûr qu'il en entendra parler. En toute franchise, je ne dis pas que cela soit de sa faute, mais je ne nierai pas qu'il puisse y avoir là un élément de cérémonial, ou de présidentialité, à moins qu'il ne s'agisse vraiment de sécurité, et c'est cela que je voudrais éclaircir. Nous savons tous qu'il faut renforcer la sécurité en cette époque de cinglés où toutes sortes de choses arrivent.

Cependant, je dirai en deux mots qu'à ma connaissance, la porte de la Chambre conduisant à l'Ouest est appelée la porte des députés, et que traditionnellement et historiquement, les députés y sont déposés. Les ministres, qui sont députés, entrent et sortent de la même façon que les simples députés. J'ai remarqué depuis une semaine environ qu'à certains moments, il semble y avoir à la porte des députés six ou huit inspecteurs, commissionnaires en uniforme et agents de la GRC interdisant l'accès aux voitures. Comme de bien entendu, quand on jette un coup d'œil au rétroviseur on voit venir l'entourage du premier ministre, ce qui est compréhensible dans une certaine mesure.

Ce matin, je suis arrivé en voiture, avec un peu de retard, malheureusement, mais il était environ 9 h 5 et très souvent je me trouve à arriver avant ou après l'entourage du premier ministre. Je suis arrivé, j'ai vu six ou huit types interdire la zone où l'autobus stationne. J'ai dit à ma femme: «Regarde, le premier ministre ne doit pas être loin.» J'ai alors aperçu dans le rétroviseur les voitures du premier ministre à la hauteur de l'édifice de l'Est mais je ne me suis pas rendu à l'endroit réservé aux autobus où les ministres et d'autres personnes descendent parfois. Je me suis arrêté le long du trottoir près du

lampadaire où la petite dame au drapeau avait l'habitude de se tenir. Je suis alors descendu de ma voiture et à ce moment-là, l'entourage du premier ministre se trouvait à peu près devant la porte du Sénat. Cela s'est passé dans l'espace de cinq secondes. Je suis entré sans difficulté.

Dix minutes plus tard, je recevais un appel de ma femme qui, après m'avoir déposé, était reparti. Elle m'a raconté tout bonnement qu'en face du Cénotaphe, elle avait été arrêtée par une voiture à phare clignotant de la Gendarmerie royale qui l'avait suivie depuis la Colline et qu'un agent lui avait demandé pourquoi elle s'était arrêtée à la hauteur d'un espace réservé. Elle a précisé que l'agent qui l'avait arrêtée avait été des plus polis. Elle lui a dit: «J'ai déposé mon mari pour qu'il aille travailler». Il lui a demandé: «Que fait-il?», ce à quoi elle a répondu: «Il est député». Le constable a alors déclaré: «Dans ce cas, voudriez-vous avoir l'obligeance de lui demander de descendre sur le trottoir lorsque l'entourage du premier ministre arrive».

● (1510)

Je ne fais pas de reproche au premier ministre, mais je suis très irrité. Cette porte est réservée aux députés et non à l'entourage du premier ministre. J'ai fait ma petite enquête, et, en toute franchise, madame le Président, j'ai constaté qu'il n'y avait pas eu de nouvelles directives relativement à la sécurité, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la Chambre. Peut-être qu'après vous être renseignée, vous serez en mesure de me prouver que j'ai tort, mais c'est la conclusion à laquelle je suis arrivé.

Je suis tout à fait en faveur de la sécurité et il est probable qu'elle devra être renforcée en vue du Sommet. Mais si c'est une question de sécurité, madame le Président, on ne peut avoir le drap et l'argent et permettre d'une part au public de se masser le long du trottoir pour apercevoir notre premier ministre de temps à autre et, d'autre part, interdire aux députés d'arriver sur la colline en automobile et d'emprunter la porte qui leur est réservée. Le premier ministre ou les députés peuvent entrer par la porte arrière ou encore par la porte latérale qui est maintenant ouverte et qui est sans doute beaucoup plus sûre que la porte à l'usage du public.

Je voudrais que Votre Honneur prenne cette affaire en délibéré et qu'elle vérifie s'il s'agissait d'un cas de zèle intempestif de la part d'un agent ou s'il y a eu modification des directives. Si tel est le cas, pourriez-vous nous dire qui est à l'origine de ces directives. Ainsi, on éviterait que ne se répète l'incident embarrassant de ce matin, qui s'est presque reproduit cet après-midi vers 1 h 55.

Mme le Président: Je vais certainement prendre note de la question du député et faire enquête à propos de cet incident. Je suis désolée que sa femme ait eu des ennuis et je vais m'enquérir pour savoir si de nouvelles directives ont été données; j'ignore ce qu'il en est exactement à l'heure actuelle. Même si l'on jugeait nécessaire d'intensifier les mesures de sécurité aux environs de la Chambre des communes, il ne faudrait pas que cela nuise aux députés dans l'exercice de leurs fonctions. Ils devraient pouvoir utiliser la porte qu'ils désirent. Je vais étudier la question et je remercie le député de son intervention.